

**E
D
I
T
O**

Six mois se sont écoulés depuis les élections municipales. Tout au long du mandat précédent, l'action de notre association *Bouaye Autrement* aura été déterminante pour permettre la victoire de la liste de gauche menée par Jacques Garreau.

Au delà de la politique de droite de l'actuel gouvernement, de la diminution des services au public, de la baisse importante du pouvoir d'achat, les Boscéennes et les Boscéens ont choisi de faire confiance à une équipe soudée autour d'un projet clair, à une équipe clairement ancrée à gauche, portant haut ses valeurs sociales et profondément impliquée dans le développement de Nantes Métropole.

Bernadette Bertet va me succéder à la présidence. Née à Bouaye, militante dans la vie associative sociale, suppléante de Gérard Allard notre conseiller général, elle est une femme de terrain qui saura orienter notre association vers de nouvelles missions.

Merci de votre soutien.
Dominique Aubert

Chères Boscéennes,
chers Boscéens,



Fondatrice de *Bouaye Autrement* dès 2001 à sa création, je présiderai à nouveau l'association de soutien aux élus de gauche du groupe majoritaire. Depuis ces derniers mois, une assemblée générale extraordinaire a permis de valider quelques changements

indispensables de nos statuts dont le nom de l'association.

En rappel à la liste Ensemble, Bouaye Avance, nous avons choisi **BOUAYE AVANCE** pour exprimer le dynamisme qui nous anime.

En plus de notre mission d'information par le journal et le site Internet (bouaye.avance.free.fr), indispensable face à une opposition qui déjà a choisi la voie de la polémique, nous comptons mettre en place des débats citoyens sur des sujets généraux tels l'écologie, le logement, l'urbanisme, la santé..

Enfin, nous suivrons pas à pas la mise en œuvre des 106 propositions de la liste majoritaire tout au long du mandat.

Continuons à travailler ensemble. Venez nous rejoindre

Bernadette Bertet

Bouaye Avance invite

TOUBITRI (1)

**à son stand au forum
des associations**



Avec 310 000 tonnes de déchets collectés en 2006 par Nantes Métropole, chaque habitant de la communauté urbaine « produit » en moyenne 530 kg d'ordures ménagères par an ⁽²⁾.

Chez nous, comme partout ailleurs sur la planète, la gestion des déchets a donc des enjeux sanitaires, économiques et environnementaux majeurs auxquels le tri sélectif répond en partie.

A Bouaye, depuis quelques années, les résultats du tri sélectif tendent à se dégrader.

Aussi, pour entretenir une mobilisation qui s'essouffle dans le temps, nous avons demandé à l'association TOUBITRI de nous aider à rectifier les erreurs de tri dans lesquelles chacun peut s'installer en toute bonne foi et, intéresser de nouveau nos concitoyens à un sujet qu'ils pourraient considérer comme acquis.

C'est ainsi que les visiteurs du stand *Bouaye Avance* ont pu parfaire leurs connaissances et profiter de conseils auprès « des ambassadeurs du tri » qui avaient apporté avec eux poubelle gonflable géante et autres outils ludiques destinés à la sensibilisation des petits et des grands.

(1) TOUBITRI est une association loi 1901 dont le but est de promouvoir les collectes sélectives.

(2) rapport annuel 2006 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés Nantes Métropole.

Bouaye Avance 15 rue de la jouetterie - BOUAYE
Directrice de publication : B. Bertet
Comité de rédaction : LM. Cottineau, D. Aubert, A. Rouault
Internet : Bouaye.avance.free.fr
Mail : bouayeautrement@wanadoo.fr

Interview

Bouaye Avance a souhaité interviewer Jacques Garreau, le nouveau maire de Bouaye.

BOUAYE AVANCE : Suite à l'élection d'une nouvelle équipe municipale, comment se sont déroulés ces premiers mois ?

Jacques GARREAU : Après une campagne très active, c'est sur un rythme soutenu qu'avec les adjoint(e)s nous avons pris nos nouvelles fonctions.

Chacun a désormais pris connaissance des dossiers en cours et travaille avec les services municipaux et communautaires à la réalisation des actions de notre programme. Durant ces premiers mois, nous avons priorisé la mise en place d'outils réglementaires afin de mieux maîtriser l'évolution du foncier communal. En effet, alors que le Plan Local d'Urbanisme était tout juste exécutoire, les appétits des promoteurs, si l'on n'y prenait pas garde, pouvaient déséquilibrer notre commune par une urbanisation brutale et excessive. Nous avons stoppé, entre autres, la construction de 42 logements sur une seule parcelle rue du lac.

BA : Quelles sont vos priorités d'ici la fin 2008 ?

JG : Nous allons établir la planification des grands chantiers communaux et communautaires selon les capacités financières de la commune. Nous allons initier des démarches participatives pour établir le schéma communal «deux roues», pour créer notre 1^{er} Conseil des sages. Par ailleurs, nous préparons, en concertation, une convention entre la Ville et l'Office du Sport pour permettre aux associations sportives d'être pleinement maîtresses de leurs choix. Trois nouveaux dossiers importants seront également ouverts : l'étude de faisabilité d'une piscine intercommunale, l'aménagement du bourg et la réhabilitation de l'hôtel de Ville.



Un maire à 100 %

BA : Pour mettre en œuvre toutes ces actions, quelle sera votre disponibilité ?

JG : Elle est désormais totale puisque, comme je m'y étais engagé, j'ai demandé dès le lendemain de l'élection à mon employeur (le ministère de l'Éducation nationale) un détachement, sans rémunération, pour la durée du mandat. Il est capital d'être disponible à 100 % ; il faut également se donner les moyens d'assumer nos responsabilités au sein de l'exécutif de Nantes Métropole.

Mars 2008 : l'alternance réussie

La participation des boscéen(ne)s à l'élection municipale a été élevée (81% de votants). Après notre soutien pour la liste Ensemble *Bouaye Avance* menée par Jacques GARREAU, nous nous réjouissons de son score historique à Bouaye. **Jamais une liste de Gauche n'avait obtenu un tel score avec 53,7 % des voix**, soit plus 247 voix de différence par rapport à liste adverse de droite.

Premiers engagements tenus :

■ L'adaptation des horaires de transport à ceux des écoles avec une mise en place dès la rentrée de Septembre. Suite à une large concertation, cette réorganisation répond à l'un des objectifs du CEL (Contrat Educatif Local), qui vise à aménager les temps scolaires et périscolaires en fonction des rythmes de l'enfant.

■ La mise en place de ZAD (Zone d'Aménagement Différé) dans cinq secteurs de Bouaye. Ceci pour une meilleure maîtrise de l'urbanisation permettant de freiner la spéculation foncière, de rendre les logements plus accessibles et d'aller vers plus de mixité sociale.

■ Le projet Maison Guerlain est lancé, la commune a pris les dispositions pour permettre au conseil général et au conservatoire du littoral l'aménagement des accès et cheminement jusqu'à la maison Guerlain. La demeure réunira les multiples outils de sensibilisation et de la protection de l'écosystème de Grand Lieu.

Plaisance, un projet périlleux, corrigé à temps !

Le 16 mars 2006, la précédente municipalité signait une convention d'aménagement permettant au promoteur Atréalès de commercialiser 75 logements avec 5760 m² de SHON (Surface Hors Œuvre Nette) à côté de la place du marché en échange de la construction de la maison des jeunes et de la maison de la santé.

Par la suite, sans que la commission urbanisme en soit informée, le projet a été densifié et des accords verbaux passés entre Atréalès et Mme Burgaud, précédent maire, avaient porté le nombre de logement à 123 (8625 m² de SHON).

Soucieuse d'arrêter cette escalade, la nouvelle municipalité a souhaité négocier la signature d'un avenant à la

convention précisant clairement le contenu de l'opération. Les nouvelles clauses, adoptées à l'unanimité par Atréalès et le Conseil municipal en juillet, autorisent 81 logements (7020 m² de SHON) dans lesquels sont intégrés 17 domiciles-services et des locaux pour l'accueil de jour de l'APAMA non prévus dans la convention initiale. Le terrain vendu à Atréalès a été également réduit de façon à en préserver la partie la plus humide.

Cette négociation, saluée par Mme Burgaud, a été menée par Jacques Garreau dès les premières semaines de son mandat, et permet de rectifier à temps un projet qui prenait une direction périlleuse pour l'environnement et pour les finances de la commune.